

CONSEIL D'ECOLE

École Primaire Jules Verne - Sevrey

le 14/06/2022

1- Ouverture de la séance

- **Présents**

Enseignantes : Mesdames POTHERAT(Directrice), JOURDAN, CORSO, DEMORTIERE et LEBRET

Mairie : Monsieur DENEUX(Maire) et Madame GROS(Adjointe)

Parents : Mesdames BONIN, BENOIT, SWINNEN, DUVIGNAUD et Monsieur PERRAUT

Absents excusés : Madame GRAINDORGE enseignante, Madame LADROUE parent élu.

- **Approbation du compte rendu du dernier Conseil d'école**

Le compte rendu du Conseil d'école du 08/03/2022 est approuvé à l'unanimité.

2- Effectifs et Répartitions Année 2022/2023

<u>Enseignantes</u>	<u>Niveaux</u>				
Mme GRAINDORGE +Nassiba	PS 15	MS 15	GS 12+1?	Enseignante à mi-temps Nomination en cours	
Mme JOURDAN + Christine				4 TPS ?	1 Dossier MDPH orientation ulis ?
Mme POTHERAT	CP 14		CE1 4	Décharge Nomination en cours	Dossier MDPH 1 CE2 - 1CE1 1 CE1 ?
Mme CORSO	CE1 7		CE2 12	Enseignante à 75% Nomination en cours	1 CP + 1 ?
Mme CENSIER	CM1 11 ou 12		CM2 11		1 Dossier MDPH orientation IME temps partiel 1 Dossier MDPH orientation ulis ?

A la rentrée l'effectif total prévu est de 101 élèves ou 103 selon les orientations
Un temps complet est à pourvoir sur l'ensemble de l'école pour compléter les temps partiels et décharge.

Les PS seront accueillis le 25/06/2022 le matin.

Question de la Mairie

L'inscription des enfants à l'école municipale est de la responsabilité de la mairie, sa mise en œuvre est transférée (pour des raisons pratiques pour les parents) à la direction de l'école primaire.

Toutes les inscriptions doivent être transmises à la mairie dans les meilleurs délais.

Donc tout refus d'inscription ne peut être fait sans l'accord préalable de celle-ci conformément au protocole.

Réponse de la Directrice

A partir de la rentrée 2022/2023, les inscriptions des élèves se feront en Mairie conformément aux textes en vigueur. La Directrice procédera à l'admission des élèves après concertation entre la Mairie et les enseignantes. Ainsi la Mairie sera informée immédiatement des inscriptions et des radiations, celles-ci passeront également par la Mairie.

Après explication de la Directrice sur toutes les possibilités de répartition, L'ensemble du Conseil d'école admet la non admission des TPS.

Question de la Mairie

Présentation du protocole d'accueil des tout- petits, règlements des services périscolaires des études surveillées (pour information)

Réponse de la Directrice

Le protocole sera discuté entre la Mairie, les enseignantes et l'inspecteur de circonscription.

3- Actions culturelles et sportives

Culturelles

- Spectacle École et Cinéma : le 10 mai 2022
CP/CE1 : Ernest et Célestine
CM1/CM2 et CE1/CE2 : Le cheval venu de la mer
Financement coopérative + transport (mairie)
- Spectacle Bonobo : le 11 avril 2022 CP/CE1 et CE1/CE2
Financement coopérative + transport (mairie)
- Spectacle : Un furieux désir de bonheur le 8 avril 2022. CM1/CM2
Financement le Grand Chalon
- Visite du collège CM2 31 mai 2022 (le matin)

- Orchestre à l'école : les jeudis après-midi
CP 45 minutes et CE1 et CE2 1h 30
Une restitution aura lieu le 17 juin 2022
Une participation à la fête de la musique le 24 juin 2022 les CE1 et les CE2 joueront avec la fanfare de Sevrey Place Marcel Palluet.
- Fréquentation de la bibliothèque par les 2 classes de Maternelle les jeudis après-midi
- Spectacle école Maternelle le 17 juin 2022 après la restitution d'Orchestre à l'école

La Directrice et les enseignantes remercient la Mairie pour la mise à disposition du matériel pour le spectacle du 17 juin, ainsi que pour le financement des différents transports.

Sportives

- Décloisonnement : Les Grandes Sections viennent faire des séances de sport les vendredis après-midi

VOYAGES SCOLAIRES :

- Le mardi 28 juin 2022 : CP/CE1 et CE1/CE2 Journée Poney
Le Moulin Gaudillot
- Le jeudi 30 juin 2022 : Les 2 classes de maternelles
Diverti-Parc
- Le vendredi 1^{er} juillet 2022 : CM1/CM2 Journée Poney
Le Moulin Gaudillot

Actions culturelles et sportives pour 2022/2023

Primavera.....CM1/CM2

Classe Orchestre.....

Le bilan est plutôt positif

Les CE1 sont contents de changer d'instruments

Les CE2 le retour est très positif

La Directrice et les enseignantes remercient la Mairie pour le financement de ce projet.

M Deneaux précise que c'est la fanfare qui a avancé le financement des instruments en attendant les subventions de la mission culturelle départementale.

Il confirme la poursuite du projet pour l'année prochaine. Le projet est initialement prévu pour 3 ans.

Madame Potherat précise que les CE2 pourront poursuivre leur apprentissage en CE1 et les futurs CP auront une initiation aux percussions.

4- Les Coopératives

- **En caisse** au 31/05/2022

- Maternelle : 1184, 49 €

- Élémentaire : 4379€

- **Dépenses**

- Sortie à Solutré
 - Achat d'instrument
 - Spectacle à l'espace des Arts
 - École et Cinéma

- **Recettes**

- La photo de classe.

Madame Potherat propose de voter le montant de la cotisation pour l'année scolaire 2022/2023. A l'unanimité, le Conseil d'école vote un montant identique à l'année précédente. Soit 5€ par enfant.

Les enseignantes remercient les Loustics pour le financement

- Jeu coopératif (CM1/CM2)
- Subvention pour Orchestre à l'école
- Après-midi chinoise pour les 2 classes de Maternelle et les CP
- Participation aux voyages scolaires

5- Questions diverses

- École

- Les enseignantes remercient la Mairie pour le financement de tous les transports, pour le remplacement des 2 ordinateurs classe, et le financement du projet « Orchestre à l'école ».
- La Directrice demande s'il est possible d'avoir un téléphone équipé d'une messagerie. Elle signale auprès de la mairie la vétusté des cabanes en bois de la cour de l'élémentaire.
- Les enseignantes de maternelles signalent la vétusté des 2 ordinateurs. Elles demandent aussi s'il est possible de refaire les tracés de la cour et de faire un parcours vélos.

Réponse : Les 2 ordinateurs de l'école maternelle devraient être changés l'année prochaine

- Mairie

- Question : Utilisation de la salle des maîtres

Étude surveillée 2022/2023

Pour la rentrée 2022/2023 les études surveillées se feront systématiquement dans la salle dite la BCD de l'école élémentaire jusqu'à 18h30. Pour ne pas perturber le ménage de l'école élémentaire en fin de journée, toutes les réunions habituellement organisées dans cette salle seront systématiquement délocalisées en fonction du nombre de participants, dans le bureau de la directrice ou à l'école maternelle. La mairie pourra être **exceptionnellement** sollicitée pour la mise à disposition de la salle d'exposition du bâtiment Bernard DUPARAY.

Madame Potherat demande si exceptionnellement (3 fois dans l'année) l'étude surveillée peut être délocalisée dans une salle de classe. Cette salle étant particulièrement adaptée pour les Conseils d'école.

La Mairie informe qu'une réunion d'information sur les services périscolaires aura lieu le 28 juin 2022 avec mise en place d'un livret informatif à destination des parents.

La Mairie demande à l'école d'établir un calendrier des Conseils d'école à l'année.

Réponse : Aucun problème puisque ce calendrier est élaboré le jour de la pré-rentrée.

- **Parents**

- Pour les questions diverses, il y a beaucoup de parents d'élèves maternelle qui se plaignent de la cantine
- entrée et dessert qui ne sont pas les mêmes que la primaire
- menu rarement respecté
- Beaucoup d'omelette
- pour les repas à thème (Noël, barbecue....) si les enfants ne sont pas inscrits à l'année aucune date n'est communiquée .

Réponse : M Deneaux souligne que la cantine de Sevrey bénéficie du cuisinier, que celui-ci doit s'adapter aux difficultés d'approvisionnement et doit gérer ses stocks le mieux possible d'où des changements de dernières minutes.

Il ajoute que si l'école veut réserver la salle des fêtes pour l'année prochaine, il faut le faire avant le 14 septembre 2022.

La séance est levée